

AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

1,5 jour

910 € HT, Élu : tarif modulable
Déjeuner inclus

24 avril 2024
et retours d'expériences : 25 avril 2024 matin

Cette formation, dispensée par des professionnels de l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France au sein de L'Institut Paris Region, vous permettra d'affiner vos connaissances scientifiques sur la biodiversité urbaine et de mieux l'intégrer dans vos opérations d'aménagement, de construction ou de rénovation. La formation proposera des solutions concrètes pour rendre votre projet plus favorable au vivant. Il s'agira, par exemple, de mieux décliner les trames verte, bleue, noire ou brune dans les projets, d'apprendre à réaliser un diagnostic écologique, de s'appuyer sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales, de faciliter la colonisation des projets par les espèces, de préserver les sols et la pleine terre, et enfin de limiter l'impact des matériaux sur le vivant.

Public concerné

- Architectes ; collectivités locales ; sociétés d'économie mixte.
- Entreprises publiques ou privées.
- Paysagistes et bureaux d'études.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Affiner ses connaissances sur la biodiversité urbaine et préparer la mise en œuvre de solutions opérationnelles pour intégrer la nature à l'échelle du quartier et du bâtiment.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- utiliser les notions d'écologie urbaine, construire un argumentaire en faveur de la réconciliation ville/nature ;
- mobiliser des solutions innovantes pour mieux intégrer la biodiversité à différentes échelles ;
- préparer la mise en œuvre des techniques favorisant la biodiversité sur votre territoire ;
- mieux rédiger les appels d'offres, les cahiers des charges et les prescriptions.

Outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques illustrés d'études de cas. Visite de projet.

Coordination : Marc BARRA, écologue, ARB îdF (département Biodiversité de L'Institut Paris Region).

Niveau : Il n'y a aucun pré-requis.

Évaluation : l'évaluation des compétences et des acquis se fait en trois temps : une quinzaine de jours avant, en fin de session et deux mois après la formation. Un questionnaire est remis à chaque stagiaire.

Informations pratiques

Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes. Le dossier documentaire est inclus dans le prix.

Lieu : L'Institut Paris Région – 15, rue Falguière 75015 Paris

Inscription

Merci de renvoyer (avant le 17 avril 2024) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante : formations@institutparisregion.fr. Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

Information inscription : Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

Les « Essentiels », cycle de formations de L'Institut Paris Region, délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un format compact, dans un souci permanent de concision et d'actualité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOURNÉE DU 24 AVRIL 2024

9 H 00 : OUVERTURE

- Brigitte GUIGOU, responsable Formation, L'Institut Paris Region

ARTIFICIALISATION DES SOLS, OBJECTIF ZAN ET ENJEUX D'ÉCOLOGIE URBAINE

- Marc BARRA, écologue, ARB ÎdF, dept. de L'Institut Paris Region

TRAMES VERTE, BLEUE, BRUNE ET NOIRE : RETOURS D'EXPÉRIENCE ET DÉCLINAISON DANS LES OPÉRATIONS

- Gwendoline GRANDIN, écologue, ARB ÎdF, dept. de L'Institut Paris Region

QUARTIERS ÉPONGES : LES SOLUTIONS POUR GÉRER LA PLUIE PAR LA NATURE

- Sébastien DERIEUX, chargé d'opérations, Agence de l'Eau Seine-Normandie

FOCUS SUR LA RÉGLEMENTATION : études d'impact, séquence ERC, diagnostic écologique

- Lucile DEWULF, écologue, ARB ÎdF, dept. de L'Institut Paris Region

TEMPS D'ÉCHANGE

Les idées reçues : nuisances, efficacité des solutions fondées sur la nature, etc.

12 H 00 : PAUSE DÉJEUNER

13 H 30

LIMITER LES IMPACTS DU CHANTIER ET PRÉSERVER L'EXISTANT, LES SOLS ET LA PLEINE TERRE DANS LES OPÉRATIONS

- Marc BARRA

CONCEPTION ET GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VÉGÉTALISÉS (+ LABEL ÉCOJARDIN ET VÉGÉTAL LOCAL)

- Jonathan FLANDIN, écologue, directeur de l'ARB ÎdF, dept. de L'Institut Paris Region

VÉGÉTALISATION DU BÂTI : RETOURS D'EXPÉRIENCE ET PRÉCONISATIONS

- Hemminki JOHAN, écologue, ARB ÎdF, dept. de L'Institut Paris Region

LES OISEAUX, LES CHAUVES-SOURIS ET LE BÂTI

- Grégoire LOÏS, écologue, ARB ÎdF, dept. de L'Institut Paris Region

TEMPS D'ÉCHANGE

Labels, aides, dispositifs d'accompagnement

17 H 30 : FIN DE LA 1^{ÈRE} JOURNÉE DE FORMATION

ÉTUDE DE CAS : 25 AVRIL 2024 MATIN

9 H 30 :

VISITE D'UN PROJET FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ : L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DE LA BIODIVERSITÉ À BOULOGNE-BILLANCOURT (CHARTIER-DALIX ARCHITECTES)

- Sophie DERAMOND, architecte, Chartier Dalix / Aurélien HUGUET, AH écologie

12 H 00 : CONCLUSION ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

12H15 : FIN DE LA FORMATION

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Il est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	--

FORMATION		
Intitulé :		
Dates :		
Tarif :	€ HT	€ TTC (TVA 20%)

PARTICIPANT	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
E-mail :	Tél. :

ENTREPRISE / ORGANISME	
Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Code NAF :	Numéro SIRET :

Responsable du suivi de l'inscription	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Responsable de formation	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)	
Raison sociale :	
Dossier suivi par :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
E-mail :	Tél. :

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet

Nombre de places limité

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Il est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



BULLETIN D'INSCRIPTION UNIQUEMENT POUR LES ÉLU(E)S

Un bulletin d'inscription par élu(e)s et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	--

Prise en charge par la collectivité ou par le « DIF-Élus » via la plateforme « Mon compte élu ».

FORMATION

Intitulé :

Dates :

Tarif :

€ HT

€ TTC (TVA 20%)

TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU(E)

Collectivités au-dessus de 50 000 habitants	560 € HT pour 1j, 800 € HT pour 1,5j et 860 € HT pour 2j
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants	490 € HT pour 1j, 700 € HT pour 1,5j et 760 € HT pour 2j
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants	280 € HT pour 1j, 400 € HT pour 1,5j et 460 € HT pour 2j

PARTICIPANT(E) *

Nom :

Prénom :

Fonction ou délégation :

Élu·e de la collectivité de :

Date de début du mandat actuel :

E-mail :

Tél. :

*Toutes les rubriques « Participant(e) » doivent être complétées obligatoirement

COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE « A » OU « B » SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité

Accord pour la participation de :

Intitulé de la formation :

À la journée de formation organisée le(s) à L'Institut Paris Region.

Qui sera facturée (somme en toutes lettres) :

Paiement à envoyer à :

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière

75015 Paris

chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region)

mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris Region, numéro.....)

B) PRISE EN CHARGE PAR LE « DIF-ÉLUS » (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>)

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du « DIF-Élus » via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu » au minimum 12 jours avant la date de la session.

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet de la collectivité

Nombre de places limité

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Il est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.